

RÉPONSES

Le pere Jogues et les Hollandais. (IX, III. 931.)—Bien que les *Relations* des Jésuites se plaignent souvent du voisinage des Hollandais, soit à cause de leur commerce d'eau-de-vie avec les Sauvages, soit parce qu'ils ridiculisaient par ci par là, la religion catholique, rendant ainsi moins fructueuse l'œuvre des missionnaires, il est notoire, cependant, et nous en trouvons la preuve dans ces mêmes *Relations*, que les Hollandais rendirent des services signalés aux Français, et en particulier aux missionnaires jésuites. Laissons aux faits le soin de la démonstration.

En 1642, le Père Isaac Jogues, fait prisonnier par les Iroquois, fut amené captif dans un de leurs villages. Les Hollandais de Rensselderwich, ou d'Orange, apprenant cela, se hâtèrent d'envoyer des ambassadeurs pour négocier la délivrance du malheureux missionnaire.

Arendt Van Corlaer, gouverneur du fort, Jean Labadie et Jacob Jansen offrirent aux Sauvages la somme de deux cents piastres pour les séduire. Rien n'y fit : le Père dut rester prisonnier jusqu'à nouvel ordre. Quelques mois plus tard, le captif écrivait à Montmagny, alors gouverneur de la Nouvelle France :

“ Plusieurs fois, les Hollandais ont essayé de nous délivrer, mais toujours inutilement. Ils renouvèlent encore à présent leurs tentatives ; mais ce sera, comme je pense, avec un même résultat.

La Providence permit ce que le gouverneur de la Nouvelle-France et les autorités hollandaises étaient impuissantes à faire, l'eussent-ils voulu encore plus sérieusement. Un jour que les Iroquois, accompagnés du Père Jogues, étaient à pêcher sur l'Hudson à sept ou huit lieues d'Orange, ils ne s'aperçurent pas de la